



COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 9 JUIN 2026

PRÉSENTS : Mmes MM. LARROSE – LACAN – GALEY – LABROSSE – SAFFORES – FERDINAND – MULLER – ROBIN – VRECH – BERGES - CAUDERA – DESBARATS – DUCOM – DALLA VECCHIA

ABSENTE ET EXCUSÉE : Mme GAUTHIER donne pouvoir à Mme CAUDERA

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Monsieur Didier ROBIN

Début de la séance : 20h00

- DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS POUR L'ÉLECTION SÉNATORIALE DU 27 SEPTEMBRE 2026

Dans le cadre des élections sénatoriales qui auront lieu dimanche 27 septembre 2026, il convient de désigner pour la commune de DONZAC les 3 délégués titulaires et les 3 délégués suppléants. Ces délégués et leurs suppléants sont élus sans débat au scrutin secret simultanément par les conseillers municipaux, sur une même liste paritaire suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

1 seule liste s'est portée candidate :

Votants : 15

Blancs et nuls : 0

Exprimés : 15

Le Conseil Municipal a désigné comme titulaires :

- 1) M. Patrick LARROSE
- 2) Mme Sylvie LACAN
- 3) M. Julien GALEY

Et comme suppléants :

- 1) Mme Marielle CAUDERA
- 2) M. Jean-François LABROSSE
- 3) Mme Sandrine VRECH

- TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS COMMUNALES

Les adjoints en charge des commissions communales, ainsi que les membres qui les composent, rendent compte des thèmes abordés et des pistes de réflexion proposées pour permettre de programmer des travaux à venir ou envisager une évolution des services communaux.

- **Commission « Gestion du matériel et outillage »**

Monsieur GALEY informe avoir pris contact avec la Cuma de Saint Antoine afin de pouvoir mettre à disposition des communes membres un broyeur à branches.

- **Commission « Suivi des budgets »**

Monsieur GALEY indique que la prochaine commission « suivi des budgets » abordera les thèmes suivants : point sur la situation financière à mi-année, présentation de l'état de la dette, clôture du budget annexe lotissement, réflexion sur l'évolution de la fiscalité : revalorisation des valeurs locatives cadastrales et/ou instauration d'une nouvelle taxe à destination des logements vacants.

- **Commissions « Installations communales »**

Monsieur GALEY rend-compte des sujets de réflexion abordés :

Cimetière : Cavurnes supplémentaires commandés. Travaux de bétonnage entre les monuments de l'ancien cimetière à prévoir.

Tour du Moulin : Sommet de la tour à reprendre pour éviter l'intrusion de pigeons.

L'éclairage public : Renouvellement de l'éclairage public Avenue du Brulhois à prioriser.

Reste à programmer durant le mandat : Route des Bernèses, Route du Port et Chemin de Jouanelle.

Le centre technique municipal : Nécessite de travaux de rénovation importants qui seront programmés en plusieurs phases et qui impliqueront une part significative de travaux en régie (réalisés par le personnel communal lui-même). La priorité sera donnée aux espaces utilisés par le personnel (vestiaires, salle de pause chauffée, sanitaires ...). Concernant l'aménagement du CTM, un recensement des besoins sera réalisé auprès des agents. Les plans seront validés en septembre pour un démarrage des travaux en fin d'année.

Salle Miradoux (anciennement salles des aînés) : En accord avec la SA Promologis, récupération du garage de la résidence Miradoux pour le compte de la commune. Il servira de lieu de garage pour une partie des véhicules municipaux.

Proposition rafraîchissement / amélioration thermique de la salle de réunion (sanitaires, coin cuisine, abaissement des plafonds, mise aux normes de l'électricité...).

Cette salle devra être pensée pour permettre l'accueil de plusieurs associations.

Sanitaires publics : Réflexion en cours suite aux besoins exprimés par les associations.

Salle de Théâtre : Restitution du local pour les besoins du club de football.

L'association de théâtre sera transférée dans le bâtiment originel de l'école.

La grande salle polyvalente : Travaux de rénovation énergétique à lancer. La DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) finance à hauteur de 30% le montant des travaux. Le conseil départemental accorde une aide de 18% et la Communauté de Communes des Deux Rives participe à hauteur de 12%. Ces aides sont soumises à un démarrage de l'opération d'ici le mois de juillet 2026.

- ***Commission « Cadre de Vie »***

Sécurisation du village : Les membres de la commission identifient 3 sites potentiellement dangereux : l'arrêt du bus devant le stade, la circulation devant la boulangerie, l'entrée du village depuis le rond-point du Sirech (en arrivant de St Loup). Il est préconisé d'abaisser la vitesse dans le centre bourg à 30km et d'envisager de déplacer l'arrêt de bus actuel, sur le parking du conservatoire. La signalétique devra également être revue.

Collecte des Déchets Verts : A l'occasion d'un suivi d'une tournée de collecte, Madame LACAN fait remonter des entorses au règlement qui nécessitent de faire de la pédagogie auprès de certains habitants qui entreposent des volumes importants de déchets verts, difficiles à collecter par le personnel communal.

Il est proposé de reprendre le règlement afin de l'envoyer à toute la population et de veiller à le faire appliquer.

Il est proposé de réduire la collecte à 1 semaine sur 2, de décembre à février.

Il est également envisagé de centraliser certains ramassages dans les lotissements par exemple.

Pour rappel, il s'agit d'un service gratuit pour les habitants.

La collecte mobilise 3 agents municipaux pendant 4 heures. Elle a lieu tous les lundis matin.

Le véhicule de collecte parcourt environ 55km par jour (dont 1 ou 2 allers-retours en déchetterie)

Le volume des déchets représente 126 Tonnes/an de déchets soulevés à la main (presque 2.5 Tonnes par lundi)

Fleurissement : Mise en place du paillage au pied des plantations. Permet de garder l'humidité et de protéger de la chaleur.

La plantation a été réduite et sera priorisée sur les plantes pérennes et persistantes (type vivaces) qui repoussent chaque année.

Le thème du fleurissement est : Un jardin pour les oiseaux.

Madame LACAN remercie l'implication de l'association du Football Club du Brulhois, qui a permis à ses jeunes adhérents de participer à la préparation de nichoirs et mangeoires.

- ***Commission « Animations et Communication »***

Actualisation du site internet : Madame LACAN présente l'actualisation du site internet, réalisé par notre WebMaster Studiomelt.

Projet « Noël pour tous »

Madame CAUDERA informe que le dimanche 13 Décembre, se déroulera une nouvelle manifestation appelée « Un Noël pour tous » à laquelle toute la population sera conviée. Ce nouveau concept permettra de créer de la cohésion, en réunissant toutes les générations, ainsi que toutes les associations sportives et culturelles de la commune, pour un moment convivial.

Les colis de Noël seront préparés par les membres de la commission et seront distribués à domicile. Les colis seront attribués aux donzacaïs à partir de 75 ans.

Nouveau règlement de location des salles communales : Madame LACAN propose de réviser les tarifs de location de la petite salle polyvalente et de la Clé des Sources.

Il sera demandé une caution ménage qui sera retenue si le ménage n'est pas fait.

Un état des lieux sera systématiquement réalisé avant et après chaque remise des clés.

- ***Commission « Ecole – Péri-scolaire »***

Sécurisation du site scolaire : les membres de la commission émettent des propositions d'amélioration des accès au site scolaire qui se traduisent notamment par :

- Le déplacement du portail de l'école (coté garderie)
- La mise en place d'un garde-corps devant la rampe de l'issue de secours de la garderie.
- Le déplacement de l'entrée de l'école élémentaire.
- L'installation d'un interphone sur l'entrée principale permettant de contacter la garderie des maternelles et la garderie des élémentaires.

Vacances scolaires : Réflexion sur l'ouverture d'une semaine de garderie durant les vacances de Toussaint.

Permettre l'accueil des enfants allant au centre de Loisirs de Gâches dès 7h30, avant l'arrivée du bus.

- ***Commission « Conseil Municipal des Enfants »***

Pourquoi un CME :

Favoriser la participation des enfants dans la commune

Créer un collectif

Recueillir la parole des enfants et les faire agir sur leurs conditions de vie

Permettre la mise en place d'un début de projet jeunesse

Permettre l'apprentissage de l'exercice de la citoyenneté

Permettre des espaces d'ouverture au monde, d'échange entre jeunes.

Le niveau d'engagement des élu.es dans le projet :

Les élu.es de Donzac, réunis en commission spécifique souhaitent jouer un rôle dans le cadrage du projet, l'animation et l'encadrement du groupe ainsi que dans l'accompagnement à projet des jeunes.

Le rôle des enfants :

S'engager dans un espace de participation au service du collectif

S'ouvrir aux autres

Être garant du cadre collectif, représenter la parole des autres enfants

Développer leur esprit critique

Faire des projets ensemble, participer aux événements de la commune

Les conditions de réussite :

Un engagement des élu.es locaux à garantir le cadre, y compris auprès des autres adultes

Un lien avec l'école, la garderie, les parents => le pedt

Un référent identifié et formé ou accompagné à l'accompagnement de projets de jeunes

Une communication appropriée, envers les enfants et leurs familles en amont et tout au long du projet (permettre la valorisation du projet)

Des allers retours entre les enfants élu.es et les autres enfants : en termes de prise d'information, de mise en projet et ou de réalisation des projets

Cadre posé par la commission :

Les élu.es participent à l'animation du CME mais expriment un souhait d'accompagnement par les Francas pour dynamiser la mise en œuvre

2 cibles d'enfant sont évoquées : les cm1 cm2 (groupe de 10) et les préados (collège)

- ⇒ Pour ces deux publics, deux projets et échéanciers proposés
- Le projet est réservé aux enfants de la commune dans la participation aux commissions

- **QUESTIONS DIVERSES :**

- **GESTION DU PERSONNEL COMMUNAL**

La création d'un poste d'Agent de Maîtrise est proposée lorsqu'il s'agit de créer des emplois permettant aux agents de bénéficier d'avancements de grade au titre de la promotion interne. Les agents de maîtrise sont chargés de missions et de travaux techniques comportant notamment le contrôle de la bonne exécution de travaux confiés à des entrepreneurs ou exécutés en régie, l'encadrement de fonctionnaires appartenant aux cadres d'emplois des adjoints techniques territoriaux, ainsi qu'à la réalisation et à la mise en œuvre de missions spécifiques nécessitant une expérience et une compétence professionnelle étendues.

Proposition d'avancement pour 2026 :

- M. Christian LADOUGNE
- M. Frédéric HOCHART

La Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion 82 va être amenée à étudier courant Juin cette proposition d'avancement.

- **PROJET AGRIVOLTAÏQUES**

Monsieur le Maire rappelle avoir rencontré l'entreprise REDEN SOLAR pour approfondir le projet agrivoltaïque pour le compte de SCEA SAZY ELEVAGE.

Il a été convenu de procéder à une visite d'une installation similaire à Miradoux, date à déterminer.

D'autre part, Monsieur le Maire rappelle que les élu.es recevront également l'entreprise MELVAN ayant un projet agrivoltaïque pour le compte des Vignerons du Brulhois, le mardi 30 Juin.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30

Le Maire,

Patrick LARROSE



